



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Lettre-ouverte-Nucleaire-30-ans-d-age-stop-au>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Nucléaire : stop au rafistolage ! > Archives des
mobilisations de 2014 > Avril 2014 : interpellation des députés - phase 1 > **Lettre ouverte "Nucléaire 30 ans d'âge : stop au
rafistolage"**

15 avril 2014

Lettre ouverte "Nucléaire 30 ans d'âge : stop au rafistolage"

Lettre envoyée à votre député-e :

Lettre ouverte "Nucléaire 30 ans d'âge : stop au rafistolage"

Bonjour,

J'habite dans votre circonscription, et **je vous écris en perspective du débat parlementaire sur la loi de transition énergétique qui aura lieu à l'automne 2014**. Les décisions qui en découleront engageront l'avenir énergétique de la France pour plusieurs décennies et me préoccupent fortement.

EDF cherche à obtenir l'autorisation de prolonger le fonctionnement de ses 58 réacteurs nucléaires au-delà de 40 ans, jusqu'à 50 voire 60 ans. Or ceux-ci ont été à l'origine conçus pour fonctionner environ 30 ans. 27 réacteurs ont dépassé cette limite et auraient déjà dû être arrêtés. Et d'ici fin 2020, outre la centrale de Fessenheim que le président Hollande s'est engagé à arrêter, pas moins de 11 réacteurs dépasseraient 40 ans !

Les réacteurs vieillissent, des éléments cruciaux pour la sûreté et impossibles à remplacer (cuve en acier, enceinte en béton, etc.) se fragilisent, et le risque d'accident augmente.

L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) reconnaît en outre que « dans le cas des centrales existantes, les accidents graves n'ont pas été considérés lors de leur conception. »

L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) répète régulièrement qu'un accident nucléaire dans l'Hexagone est possible. **Et selon l'IRSN, un accident nucléaire majeur en France « constituerait une catastrophe européenne ingérable », et son coût atteindrait de 430 à 760 milliards d'euros.**

Selon EDF, **100 milliards d'euros devraient être dépensés pour soi-disant améliorer la sûreté des réacteurs et leur permettre de fonctionner jusqu'à 40 ans et au-delà.** C'est plus que leur coût de construction, évalué à 96 milliards par la Cour des Comptes ! Et cette estimation est

sans doute sous-évaluée : dans une récente étude, le cabinet WISE-Paris estime que la mise en œuvre des exigences de sûreté renforcée définies par l'ASN après Fukushima implique des travaux qui coûteraient environ 250 milliards d'euros.

Dilapider 100 milliards d'euros – ou plus – pour prolonger le fonctionnement des réacteurs ne ferait que reporter de 10 à 20 ans les investissements massifs qui sont de toute façon nécessaires pour construire le système énergétique des prochaines décennies.

Quant à la capacité industrielle d'EDF à mener à bien ces lourds travaux, elle est plus qu'hypothétique. S'inquiétant des difficultés en cascade constatées dans les opérations de maintenance habituelles, le président de l'ASN « pose la question de la capacité d'EDF à faire face à ces défis », alors que les travaux les plus importants ne sont pas encore engagés et que 50 % du personnel actuel d'EDF doit partir à la retraite d'ici 2017.

Faire fonctionner les réacteurs jusqu'à 40 ans, voire au-delà, augmenterait drastiquement le risque d'un accident nucléaire majeur en France, dont les conséquences sanitaires et économiques seraient dévastatrices.

Quant à l'hypothétique remplacement des réacteurs actuels par une quarantaine d'EPR, il coûterait environ 250 milliards d'euros selon EDF, et probablement bien plus si l'on considère l'énorme dérive des coûts sur le chantier des EPR normand et finlandais, ainsi que la constante augmentation du coût du « kW nucléaire installé » en France. A contrario, le coût des énergies renouvelables ne cesse de baisser ; le kWh éolien terrestre est déjà près de 2 fois moins cher que le kWh que produirait le futur EPR, et ce sera le cas avant 2020 pour le kWh photovoltaïque. Enfin, l'EPR pose ses propres problèmes de sûreté, et n'est pas plus efficacement protégé contre les risques de sabotage ou d'attentat que les réacteurs plus anciens.

Les dépenses colossales qu'EDF veut pousser l'État à engager pour rafistoler puis renouveler le parc nucléaire suffiraient à financer une vraie transition énergétique, écologique et sociale, qui affranchirait enfin la France du danger nucléaire et de la dépendance aux énergies fossiles, tout en réduisant drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre. La France doit engager sans plus attendre ce grand virage énergétique, seul porteur d'avenir pour notre pays, ses jeunes générations et son économie, avec un potentiel de création de centaines de milliers d'emplois d'ici 2030 dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

La politique énergétique et nucléaire échappe depuis trop longtemps au débat démocratique. Je vous appelle à contrecarrer le projet d'EDF et de ses relais au sein des institutions : les réacteurs nucléaires ne doivent en aucun cas être prolongés au-delà de 40 ans, au prix d'un rafistolage coûteux et d'un risque accru d'accident majeur. Au contraire, les réacteurs qui ont dépassé 30 ans d'âge doivent être arrêtés dans les plus brefs délais.

Le chantier de l'EPR de Flamanville doit également être arrêté définitivement, et toute nouvelle construction de réacteur doit être exclue. Des objectifs impératifs et ambitieux de réduction de la consommation finale d'électricité et de développement des énergies renouvelables doivent être fixés pour l'horizon 2025. Les milliards d'euros économisés chaque année en refusant le coûteux rafistolage du parc nucléaire permettront d'investir pour les atteindre.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je compte sur vous pour porter ces positions au sein de votre parti politique et à l'Assemblée nationale.

Pour plus d'informations sur ces enjeux et pour consulter les sources des informations que j'ai mentionnées, je vous invite à consulter la page

<https://www.sortirdunucleaire.org/Risques-et-couts-en-savoir>

Cordialement